



Ligue régionale de Picardie
Commission Formation

Mmes et MM. les Présidents de club
Mmes et MM. les animateurs de club

Courcelette le 9 décembre 2013

Objet : Stage de formation au "Brevet Fédéral d'Initiateur de Club"

Mesdames, Messieurs,

La Ligue de tir de Picardie organise, cette saison, une formation au "**Brevet Fédéral d'Initiateur de Club**".

Cette formation se décompose en deux parties:

Formation théorique et pratique comprenant 7 journées programmées sur les quatre week-ends suivants, de 9h30 à 17h30 :

- **Samedi 1^{er} février 2014** (journée de positionnement : apporter de quoi prendre des notes ainsi que son matériel de tir à 10m)
- **Samedi 1^{er} et dimanche 2 mars 2014**
- **Samedi 26 et dimanche 27 avril 2014**
- **Samedi 21 et dimanche 22 juin 2014**

La première journée de formation se déroulera à Margny les Compiègne, les lieux des journées suivantes vous seront précisés ultérieurement.

Formation en alternance (40 heures): Celle-ci consiste en un stage en situation, dans un ou plusieurs clubs, permettant au candidat la mise en pratique de ses acquis. **Lire le guide méthodologique de l'alternance joint en annexe.**

Un tuteur de stage sera défini pour chaque stagiaire (ou club si plusieurs stagiaires) parmi les personnes ressources du club.

Ce tuteur devra avoir pour niveau minimum un Brevet Fédéral d'Initiateur de club et être labellisé « Cibles couleurs » ou s'engager à l'être au cours d'une session de formation.

Dans le cas où le club ne disposerait pas d'une personne remplissant ces conditions, il sera possible de désigner un tuteur externe.

Conformément aux directives de la Fédération Française de Tir (consultables sur son site à la rubrique : Espace FFTir/Département Formation/Devenir formateur Bénévole/Initiateur) le prérequis pour pouvoir suivre cette formation est le suivant :

- être licencié à la FFTir et avoir au moins dix-huit ans au début de la formation,
- présenter un certificat médical (la présentation de la licence en cours de validé et visée par un médecin suffit),
- être détenteur de son diplôme d'animateur depuis une saison sportive complète,
- s'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription, renvoyé dans les délais à l'attention du Responsable Formation Ligue (RFL),
- présenter un projet au sein de sa structure ou d'une structure externe, en lien avec les fonctions d'initiateur,
- avoir l'avis motivé de son président de club sur la fiche d'inscription.

Le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété devra être adressé **impérativement avant le 15 janvier 2014 dernier délai** à Daniel BLED soit :

- par courrier postal à Daniel BLED 4 Allée Georges Gonse 80300 COURCELETTE
- soit par courriel : d.bled@wanadoo.fr

Compte tenu du nombre de places (limitées à 12 stagiaires) une réponse vous sera adressée par mail (dès la clôture des inscriptions) vous indiquant si votre candidature est retenue ou non. Les critères de sélection se feront par rapport au projet en lien avec les fonctions d'Initiateur à mettre en œuvre au sein du club, la motivation du candidat et l'avis motivé du président du club sur la fiche d'inscription (jointe en annexe).

La restauration du midi, à la charge de la Ligue, sera prise en commun.

La participation aux frais, pour l'ensemble de la formation s'élève à 75 euros par stagiaire.

L'ensemble des pièces administratives ainsi que le règlement (chèque libellé à l'ordre de la Ligue de Tir de Picardie) pourront être récupérés lors de la journée de positionnement.

Je reste, bien entendu, à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents et Animateurs de Club, l'expression de mes salutations sportives.

Le Responsable Formation de la Ligue

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final flourish that ends in a small arrowhead pointing to the right.

Daniel BLED

**Pièces jointes : Bulletin d'inscription
Guide méthodologique de l'alternance**